

Bordeaux, le 9 Juillet 2024

OBJET : NOTE RELATIVE AU PROJET DE MAINTIEN D'UNE CONTRIBUITION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS ET CLUBS SPORTIFS POUR LA SAISON SPORTIVE 2024/2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préparation de la saison sportive 2024/2025, nous souhaitons porter à votre attention une mesure importante concernant la gestion financière du Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde.

Les subventions publiques jouent un rôle crucial dans le soutien de nos associations et clubs sportifs. Cependant, nous faisons face depuis quelques années à une réduction significative des subventions de toute part et cela va continuer à s'accroître.

Comme vous le savez peut-être déjà, les finances du Département de la Gironde sont dans le rouge. Pour faire des économies, le Département de la Gironde a dû faire des choix : les clubs sportifs et associations culturelles sont les principaux concernés par les baisses de subventions pour l'année 2024 et cela devrait se poursuivre sur l'année 2025 a minima.

En ce qui concerne le CDSA 33, cela représente selon nos prévisions une baisse minimum d'environ 20 000 euros par rapport à l'année 2023. Ce qui pourrait impacter le bon déroulement de nos activités, de nos projets sportifs et du maintien à l'emploi de nos 5 salariés.

Pour pallier au maximum à ces baisses de subventions et garantir la continuité de nos missions et assurer l'arrivée de la prochaine équipe dirigeante dans de bonnes conditions, **nous proposons de maintenir une contribution annuelle des associations et clubs sportifs pour la saison 2024/2025**. Il appartiendra ensuite à la prochaine équipe dirigeante qui sera élue lors de l'AG électorale qui devrait se tenir le 4 octobre 2024 de choisir son propre modèle économique.

Nous comprenons que cette mesure puisse représenter un effort supplémentaire pour les associations. L'Assemblée Générale du 23 Juillet 2024 sera l'occasion de détailler cette proposition et répondre à toutes vos questions. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien pour faire face ensemble à ces défis.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, chères associations, nos salutations sportives les plus distinguées.

Cordialement,





Fédération Française
du Sport Adapté
Gironde

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU
SPORT ADAPTÉ DE LA GIRONDE
153, rue David Johnston
33000 Bordeaux

Tel : 05 56 00 99 10
Fax : 09 59 23 99 10
contact@cdsa33.org



Olivier GRIN (Président du CDSA33)



www.cdsa33.org



Comité Sport Adapté 33



@comitesportadapte33

